



5927 rue Boyer
Montréal (Québec) H2S 2H8
Tél.: 514 596-4650

SÉANCE ORDINAIRE

Conseil d'établissement – École Le Vitrail
9 octobre 2024 à 18h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Le Vitrail, tenue le 9 octobre 2024 à 18h au 5927 rue Boyer, à Montréal.

Présents:

François-Olivier Martin (parent primaire)
Philippe Lalonde (enseignant secondaire)
Stéphanie Cormier (éducatrice spécialisée)
Joëlle Dupont (enseignante secondaire)
Maryse Lalonde (élève secondaire)
Daphnée Savard (élève secondaire)
Léon Duhamel (élève secondaire)
Charlotte Ménard (parent primaire)
Mariève Robitaille (parent primaire)
Ulrich Habay (parent secondaire)
Guillaume Andriot (parent primaire)
Claudia Barbe (orthopédagogue primaire)
Élodie Ménard (enseignante primaire)
Jeanne Arles Girard (élève secondaire)
Marianne Dubuc (parent secondaire)
Gabrielle (parent primaire substitut)

Formant quorum sous la présidence de François-Olivier Martin.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Valérie Robert – Direction

MV

Initiales de la Présidence

VR

Initiales de la Direction

MEMBRES ABSENTS :

Émilie Godfroid (élève secondaire)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, François-Olivier Martin, déclare la séance ouverte. Il est 18h02.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Maryse Lalonde que l'ordre du jour soit adopté avec ajout du point *13.3 Activités de financement finissants secondaire*.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-09/10/2024) avec ajout du point *13.3 Activités de financement par les finissants du secondaire*.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit:

ORDRE DU JOUR:

1. Présence et vérification du quorum par la direction
2. Présentation des membres
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2024
5. Période réservée au public
6. Fonctions et pouvoirs du CÉ
7. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêts
8. Rôle des substituts
9. Élection de la présidence et de la vice-présidence au Conseil d'établissement
10. Budget de fonctionnement et de perfectionnement du Conseil d'établissement
11. Rapport du conseil des élèves
12. Rapport des comités
 - 12.1. Comité coéducation
 - 12.2. Comité accueil
 - 12.3. Comité bibliothèque
 - 12.4. Comité Vitrail Hebdo
 - 12.5. Comité de parents du CSSDM
13. Rapport des groupes de travail

MV

Initiales de la Présidence

VR

Initiales de la Direction

6. FONCTIONS ET POUVOIRS DU CÉ

Présentation des fonctions et pouvoirs du CÉ par la direction.

7. CONFIRMATION DE L'ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Présentation de la déclaration d'absence de conflit d'intérêt par la direction.

8. RÔLE DES SUBSTITUTS

Présentation du rôle des substituts par la direction.

9. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Guillaume Andriot propose Ulrich Habay à la présidence du conseil d'établissement, il est élu par acclamation.

Marianne Dubuc propose Guillaume Andriot à la vice-présidence. Il est élu par acclamation.

10. BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET DE PERFECTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Un budget de 400\$ est mis à la disposition du CÉ pour couvrir ses frais de dépenses.

Un autre montant de 400\$ est aussi disponible pour de la formation (peut être utilisé pour un des comités au besoin).

11. RAPPORT DU CONSEIL DES ÉLÈVES

Le système de retards est de retour. Le mois de septembre est terminé, et la période de ménage aura lieu le 24 octobre.

Le système de collation, le défi tutorat, les tâches de tutorat pour maintenir l'école propre ainsi que les journées thématiques sont aussi de retour.

Une boîte à questions a été installée pour déposer des demandes/commentaires à l'intention du CÉ via un code QR et un formulaire Google.

L'Assemblée Générale a eu lieu et aucune demande n'est ressortie, tout va bien!

13.1. RÉPAQ

13.2. Fondation du Vitrail

13.3 Activités de financement par les finissants du secondaire

14. Rapport de la direction

14.1. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ

14.2. Règles de régie interne

14.3. Acte d'établissement et PTRDI

14.4. Retour sur les portes ouvertes

14.5. Service d'animation

14.6. Activités éducatives, culturelles ou sportives - Primaire et secondaire

15. Correspondance

16. Calendrier des rencontres

17. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL du 5 juin 2024

Reportée à la prochaine rencontre à cause d' un problème technique. À approuver par courriel.

5. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC

François Xavier Tremblay, parent primaire: - Thème abordé : aménagement de la cour (plus précisément la structure de bois)

Est-ce que l'école est libre de prendre des décisions de changements pour le module dans la cour?

La structure de bois actuelle semble porter problème pour la gestion des récréations par le service de garde (les enfants y grimpent). Est-ce que nous sommes libres de faire des modifications, de l'améliorer? Dans le contexte actuel où le jeu libre est mis de l'avant par les experts, cela permettrait plus de liberté aux enfants et moins de gestion pour le service de garde.

Réponse: Il faudrait voir avec le service d'animation quels sont leurs besoins. Notre mini cour d'école (à cause des travaux) rend le tout plus intense à gérer. Puisque le rôle premier est d'assurer la sécurité des enfants, il se peut que les consignes soient plus contraignantes.



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

On demande si le formulaire de suggestions/demandes pourrait être rendu disponible pour le primaire? et s'il serait possible d'inclure le primaire dans les journées thématiques?

Réponse: Il serait possible d'inclure les bleus, et d'offrir quelques activités ciblées et d'accompagner les profs.

12. RAPPORT DES COMITÉS

12.1. COMITÉ COÉDUCATION

Ce comité n'a pas de représentant au CÉ, un contact et suivi sera fait pour assurer un lien avec le CÉ.

Les photos scolaires ont été prises, les ateliers du CREP seront de retour.

Ce comité est à la recherche de nouveaux membres.

12.2. COMITÉ ACCUEIL

Le comité attend la réception des 2èmes projets pour l'admission au secondaire 2025-26.

Le pique-nique de fin d'année de toute la communauté et le pique-nique de la rentrée pour les nouvelles familles ont été des succès.

Ce comité est à la recherche de nouveaux membres.

12.3. COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

Le comité va se rencontrer sous peu, il a accueilli de nouveaux membres.

La Fête de la lecture aura lieu le 9 mai! Il est souhaité que le secondaire se joigne au primaire.

La priorité du comité est l'implantation d'un système d'emprunt pour le secondaire.

12.4. COMITÉ VITRIL HEBDO

Tout va bien!

12.5. COMITÉ DE PARENTS DU CSSDM

Une rencontre avec formation et présentation a eu lieu le 8 octobre

Aidersonenfant.com existe et pourrait être utilisé avec la mesure 15024 (soutien d'aide aux parents de l'école).

13. RAPPORT DES GROUPES DE TRAVAIL

13.1. RÉPAQ

La première rencontre conjointe à l'école Nouvelle Querbes aura lieu le 22 octobre, à l'occasion du 50ème anniversaire des années alternatives au secondaire.

5 rencontres dans les 5 plus vieilles écoles du réseau (Jonathan, Atelier, Nouvelle Querbes, etc.) sont prévues cette année.


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

Une délégation du Vitrail (Philippe Savard et Chloé Chabot et quelques élèves) sera présente.
Tous sont bienvenus.

13.2. Fondation du Vitrail

Les AG de la Fondation auront toujours lieu le même soir que celui de l'AG de l'école. Ce sera annoncé à l'avance.

Le comité a accueilli 2 nouveaux membres, peu de représentations du secondaire malheureusement.

Cette année les kiosques de comités n'étaient pas présents lors du souper hot dog pré-AG dans la cour... ce serait chouette que ce soit de retour l'an prochain.

Réponses - Avec le changement de direction et de secrétaire, cette tradition a été un peu oubliée cette année. Ce sera de retour l'an prochain. Il serait bien de créer un petit comité qui s'occuperait de ce genre d'événement.

La déclaration de statut d'organisme de charité est toujours en cours, ce sera réglé sous peu. Il est prévu de revoir les règlements généraux afin d'ajuster à notre réalité dans le but de les adopter à la rentrée 2025-26

Une rencontre est prévue entre Gabrielle, Valérie et Claudia et les enseignants afin d'expliquer le fonctionnement de la Fondation.

Les visites dans les classes au primaire seront faites, et puisque le secondaire a été visité l'an dernier il est jugé que ce n'est pas nécessaire.

Commentaire: serait utile de repasser au secondaire parce qu'il y a de nouveaux élèves, mais aussi pour rafraîchir la mémoire de tous.

Dates de tombées: 15 novembre, 24 janvier 15 avril

Commentaire: Souhait que la 1ère date de tombée soit devancée pour le premier projet à la rentrée.

Réponse: La date de tombée pour le premier projet sera transmise au CÉ. Un délai de X jours sera alloué à la Fondation pour sélectionner les projets afin de ne pas limiter les élèves dans le temps.

Commentaire: Afin de mieux gérer les fonds et les demandes, il serait bien que les enseignants soient au courant de l'enveloppe globale disponible pour les soutien des projets des élèves.

Il est souhaité qu'un volet solidaire de la fondation soit créé pour répondre aux besoins exceptionnels et ponctuels de familles dans le besoin tout en gardant en tête l'importance de déterminer les critères et la façon de l'utiliser. Idéalement, le processus devrait passer par les titulaires, puis par la direction, et la fondation serait contactée par la suite. Il est souhaité que ce soit annoncé à la communauté, il est donc suggéré de préparer un petit texte pour le prochain CÉ qui expliquerait tout cela.

HV

Initiales de la Présidence

VR.

Initiales de la Direction

Sera envoyée dans les prochains jours.

14.2. Règles de régie interne

L'adoption des règles de régie interne EST PROPOSÉE PAR Philippe Savard et APPUYÉE PAR Maryse Lalonde. Adoptée à l'unanimité.

14.3. Acte d'établissement et PTRDI

Reconduction de l'acte d'établissement et du PTRDI tel qu'il est actuellement.

Le CE confirme que les renseignements fournis dans le document sont compris et n'impliquent aucune modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires.

14.4. Retour sur les portes ouvertes

Les portes ouvertes ont été un succès, beaucoup de familles ont visité l'école.

Il y a malheureusement eu de petits problèmes de communication sur les heures des portes ouvertes à cause d'erreurs entre notre site et celui du CSSDM.

Le processus de sélection a déjà été validé par le CE et le CSS, mais il reste quelques cas de figurent qui demandent des précisions quant aux étapes d'admission obligatoire..

- **Cas de figure #1: Un élève qui est en 6ème année au Vitrail et désire s'inscrire en secondaire 1 - est-ce qu'il doit faire toutes les étapes d'admission?**
 - Commentaires: Pour les familles qui ont déjà un enfant au secondaire, c'est une perte de temps puisque ces familles connaissent déjà le fonctionnement de l'école. L'admission devrait donc être automatique. La soirée d'information vise à répondre aux questions plutôt que de faire une formation, elle n'est donc pas à propos pour une famille qui connaît déjà l'école. La soirée d'information pourrait être offerte mais non obligatoire. Un stage est déjà offert aux élèves du Vitrail de 5ème année. Et la vidéo de présentation est une bonne idée.
 - **Conclusion: soirée d'information offerte et non obligatoire, vidéo de présentation obligatoire, admission automatique.**
- **Cas de figure #2: Un élève qui a fait son primaire au Vitrail, son secondaire 1 ailleurs et désire revenir pour le secondaire 2**
 - avec fratrie: L'élève est admis automatiquement, mais doit faire les 2 projets
 - sans fratrie: l'élève doit suivre processus régulier

HV

Initiales de la Présidence

VR

Initiales de la Direction

Commentaires- L'annoncer pourrait attirer des demandes moins justifiées, d'où l'importance qu'un titulaire soit le premier contact afin de juger si c'est un cas qui est justifié.

Question: quel est le canal pour faire approuver une levée de fonds?

Réponse - Une discussion s'ensuit qui démontre que cette question demande un approfondissement et sera discutée au prochain CÉ.

Puisque la Fondation a son propre AG, son propre fonctionnement, et est automne, elle est donc apte à prendre les décisions. Mais afin d'assurer une coordination globale des activités de l'école, une reddition de compte doit être faite au CÉ (un membre de la Fondation qui siège au CÉ facilite la circulation d'information).. Cela représente aussi une lourde charge pour la Fondation. Il faut d'abord passer par le CÉ.

13.3. Activités de financement finissants secondaire

28 novembre: 2 activités de financement auront lieu: vente de pâtisseries et de cartes de Noël (faites par les élèves) lors des rencontres de parents.

Marché de Noël (mini friperie, vente de chocolat, etc.), une table sera offerte gratuitement aux finissants.

Dîner pizza aura lieu au courant du mois de novembre.

Vente d'épices débutera au début du mois de décembre.

Commentaire - il faudrait avertir le primaire parce que sinon les élèves sont déçus de ne pas avoir d'argent

Question - est- ce que TOUS les finissants sont impliqués dans les levées de fonds?

Non, le comité finissant fait le suivi et le montant à déboursé sera proportionnel à leur implication dans les levées de fonds.

Pour la vente d'épices, chaque élève aura le financement de SES ventes

Commentaire -Il y a un problème éthique face au fait que des élèves puissent se désengager et ne rien faire comme implication au sein de notre école où les valeurs de coopération et d'engagement sont à la base du projet.

Cette décision a été prise pour ne pas pénaliser les élèves qui, eux, s'impliquent, alors que leurs collègues de classe ne font rien. Ce n'est pas idéal, mais c'est un compromis.

14. RAPPORT DE LA DIRECTION

14.1. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ


Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction

Cas de figure #3: Un élève qui a fait une partie de son primaire au Vitrail, a quitté pour la 5ème-6ème année, et désire revenir en secondaire 1 avec fratrie?

L'élève doit faire les 2 projets et le stage.

Cas de figure #4: Un élève qui n'a pas fait son primaire au Vitrail, mais a de la fratrie à l'école. Quel est le processus?

Si la fratrie est au primaire: l'élève doit faire les 2 projets et la séance d'information. La séance d'information n'est pas obligatoire mais recommandée.

Cas de figure #5: Un élève qui a fini le secondaire, et l'année suivante une fratrie désire entrer au Vitrail. Le comité admission suggère l'admission automatique, mais quel est le processus pour le secondaire?

Il est recommandé de garder le processus normal, avec admission garantie, mais avec projets et séances d'Information obligatoires.

Ces critères d'admission seront présentés pour adoption au prochain CÉ.

14.5. Service d'animation

n/a

14.6. Activités éducatives, culturelles ou sportives - Primaire et secondaire

Présentation des activités éducatives. (en pièce jointe)

L'adoption du calendrier des activités éducatives, culturelles ou sportives EST PROPOSÉE PAR Joëlle Dupont et APPUYÉE PAR Maryse Lalonde. Adoptée à l'unanimité.

Joëlle demande une modification à l'horaire les 1er décembre et 20 mars pour des pratiques d'examen.

L'adoption de la modification d'horaire EST PROPOSÉE PAR Guillaume Andriot et APPUYÉE PAR Maryse Lalonde. Adoptée à l'unanimité.

15. CORRESPONDANCE

n/a



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

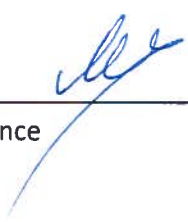
16. CALENDRIER DES RENCONTRES

Les rencontres du CÉ auront lieu les dates suivantes:

- 3 décembre
- 22 janvier
- 11 mars
- 22 avril
- 20 mai

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h35.



Présidence



Direction d'établissement



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction